

Extrait du registre des délibérations du

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 avril 2013

**Président** : Monsieur François de MAZIERES

**Sont présents** : M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Dominique CONORT, M. Jacques BELLIER (pouvoir de M. Ludovic JAMET), M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Claude JAMATI), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de Frédéric M. BUONO), M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN (pouvoir de M. Roland de HEAULME), Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD (pouvoir de M. Alain LOPPINET), Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE (pouvoir à M. Hervé HOCQUARD), M. Alain-Louis MIE, Mme Martine ARNAL (Pouvoir de M. Philippe LEJEUNE), Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, M. Patrice PANNETIER, Mme Geneviève MORGUE, M. Hadi HMAMED, Mme Roselyne LECOMTE, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI, Mme Frédérique KIBLER, M. Philippe LEQUAIN (pouvoir de Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA), Mme Odile GUERIN (pouvoir de M. Michel COLIN), M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET (pouvoir de Mme Nathalie KRAMER), M. Alain-Michel LAMBERT, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, Mme Daniella TROCHU, M. Christian MAMY, M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de Mme Marie-Annick DUCHÊNE), M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, Mme Marie BOELLE, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTÉ, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, Mme Pascale ROCHERON (pouvoir de M. Jean GUILBERT), M. Michaël THOMAS.

**Absents excusés** : M. Claude JAMATI (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY), M. Hervé HOCQUARD (pouvoir à M. Christian JOUANE), M. Michel COLIN (pouvoir à Mme Odile GUÉRIN), M. Alain LOPPINET (pouvoir à Mme Françoise GUYARD), M. Philippe LEJEUNE (pouvoir à Mme Martine ARNAL), M. Etienne DUPONT, M. Ludovic JAMET (pouvoir à M. Jacques BELLIER), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA (pouvoir à M. Philippe LEQUAIN), Mme Nathalie KRAMER (pouvoir à M. Marc EMONET), M. Jean-Philippe BARRET, M. Frédéric BUONO (pouvoir à M. Bernard DEBAIN), Mme Marie-Annick DUCHÊNE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), M. Michel SAPORTA, Mme Marie SENERS, M. Jean GUILBERT (pouvoir à Mme Pascale ROCHERON), M. Roland de HEAULME (pouvoir à M. Olivier LEBRUN).

Secrétaire de séance : M. Pierre-Yves STUCKI

Date de convocation : 9 avril 2013

Date d'affichage de la convocation : 9 avril 2013

Nombre de conseillers en exercice : 75

Nombre de membres présents : 59

**N° de l'ordre du jour :**

**2013.04.04 : Nomination d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour la commune de Châteaufort et nomination d'un nouveau délégué titulaire et d'un nouveau délégué suppléant pour la commune de Bois d'Arcy, appelés à siéger au sein de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT) de Versailles Grand Parc.**

□ **M. Jean-Marc LE RUDULIER, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Vu l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Vu l'article L.2121-22 relatif à la constitution des commissions communautaires ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu le règlement intérieur des assemblées de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu le projet de modification du périmètre de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc prévu au SDCI des Yvelines soumis à la CDCI du 3 octobre 2012 ;

Vu l'arrêté interpréfectoral n°2012320-0005 du 15 novembre 2012 portant adhésion de la commune de Châteaufort à la communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013 ;

Vu l'arrêté préfectoral des Yvelines n°2013112-0002 du 23 avril 2013 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc suite à l'adhésion de Châteaufort ;

Vu la délibération n°2012-12-03 du 4 décembre 2012 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc relative à l'adhésion de la commune de Châteaufort à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au 1<sup>er</sup> janvier 2013 et à la modification des statuts de Versailles Grand Parc ;

Vu la délibération n°2011/168 du 16 novembre 2011 de la commune de Châteaufort relative son l'adhésion à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu les délibérations n°2009-09-05 en date du 15 septembre 2009 et n°2010-05-04 en date du 28 janvier 2010, portant sur la désignation des représentants de Versailles Grand parc appelés à siéger au sein de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT) de Versailles Grand Parc ;

Vu la délibération n°2012/63 du 18 septembre 2012 par laquelle la commune de Bois d'Arcy a désigné Mme Martine ARNAL déléguée titulaire au sein de la CLETC et M. Philippe LEJEUNE délégué suppléant ;

Vu la délibération n°2013/15 du 28 mars 2013 de la commune de Châteaufort portant sur la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sein de la commission locale d'évaluation des transferts de charges de Versailles Grand Parc ;

En application des articles L.5211-1 et L.2121-21 du CGCT, le vote a lieu au scrutin secret ou, si le Conseil communautaire le décide à l'unanimité, au scrutin public.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,  
le Conseil communautaire :

- 1) *décide de procéder au scrutin public à la désignation des délégués des communes de Bois d'Arcy et de Châteaufort au sein de la commission locale d'évaluation des transferts de charges de Versailles Grand Parc ;*
- 2) *désigne, sur proposition des Conseils municipaux des communes de Bois d'Arcy et de Châteaufort, les délégués de ces deux communes au sein de la commission locale d'évaluation des transferts de charges de Versailles Grand Parc ;*

<b>Communes</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Bois d'Arcy	Mme Martine ARNAL	M. Philippe LEJEUNE
Châteaufort	M. Patrice PANNETIER	M. Emilien NIVET

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 59

Suffrages exprimés : 71 (Incluant les pouvoirs).

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.



Pour le Président,  
Par délégation,

**Olivier BERTHELOT**  
Directeur Général des Services

078-247800584-20130426-20132504-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/04/2013